

MISE A JOUR N°11
2025

ROCHETAILLEE-SUR-SAONE

ANNEXE

C.4.3.1 – Périmètres reportés



C.4.3.1 Annexe - Périmètres reportés
(art. R. 151-52 et R. 151-53 du code de l'urbanisme)
Rochetaillée-sur-Saône

1 Périmètres de secteurs sauvegardés

- Néant

2 Périmètres de zones d'aménagement concerté (Z.A.C.)

- Néant

3 Périmètres de programmes d'aménagement d'ensemble (P.A.E.)

- Néant

4 Périmètres dits "périmètres d'études"

- Néant

5 Périmètres de droit de préemption urbain (D.P.U.) renforcé

Par délibération de la Communauté urbaine de Lyon du 28 juin 2010 exécutoire le 21 août 2010, le droit de préemption urbain renforcé est institué :

- Immeuble situé au 132 quai Pierre Dupont cadastré sous le numéro 125 de la section AE
- Immeuble situé au 150 quai Pierre Dupont cadastré sous le numéro 126 de la section AE
- Immeuble situé au 162 quai Pierre Dupont cadastré sous les numéros 127, 128, 129 et 130 de la section AE
- Immeuble situé au 170 quai Pierre Dupont cadastré sous le numéro 131 de la section AE
- Immeuble situé au 194-196 quai Pierre Dupont cadastré sous le numéro 132 de la section AE
- Immeuble situé au 214 quai Pierre Dupont cadastré sous le numéro 133 de la section AE
- Immeuble situé au 216 quai Pierre Dupont cadastré sous le numéro 191 de la section AE
- Immeuble situé au 222 quai Pierre Dupont cadastré sous le numéro 138 de la section AE
- Immeuble situé au 230 quai Pierre Dupont cadastré sous le numéro 139 de la section AE
- Immeuble situé au 244 quai Pierre Dupont cadastré sous le numéro 140 de la section AE
- Immeuble situé au 262 quai Pierre Dupont cadastré sous le numéro 148 de la section AE
- Immeuble situé au 266-268 quai Pierre Dupont cadastré sous le numéro 149 de la section AE
- Immeuble situé au 282 quai Pierre Dupont cadastré sous le numéro 150 de la section AE
- Immeuble situé au 314 quai Pierre Dupont cadastré sous les numéros 151, 200 et 203 de la section AE
- Immeuble situé au 324 quai Pierre Dupont cadastré sous les numéros 201 et 202 de la section AE
- Immeuble situé au 338 quai Pierre Dupont cadastré sous le numéro 154 de la section AE
- Immeuble situé au 350 quai Pierre Dupont cadastré sous le numéro 155 de la section AE
- Immeuble situé au 360 quai Pierre Dupont cadastré sous le numéro 156 de la section AE
- Immeuble situé au 384 quai Pierre Dupont cadastré sous le numéro 157 de la section AE
- Immeuble situé au 2 rue de Trèves cadastré sous le numéro 137 de la section AE
- Immeuble situé au 12 rue de Trèves cadastré sous le numéro 190 de la section AE

C.4.3.1 Annexe - Périmètres reportés
(art. R. 151-52 et R. 151-53 du code de l'urbanisme)
Rochetaillée-sur-Saône

- Immeuble situé au 19 rue des Pêcheurs cadastré sous les numéros 145 et 146 de la section AE
- Immeuble situé au 45 rue des Pêcheurs cadastré sous le numéro 147 de la section AE.

6 Périmètres de zones de préemption dans les espaces naturels sensibles (E.N.S.)

- La zone de préemption espaces naturels sensibles, créée par délibération du Conseil général du Rhône en date du 27.02.2004, sur le site n° 46 dit « du Vallon des Echets ».

7 Projet Urbain Partenarial (P.U.P.)

- N° 1 : Les jardins du Train Bleu modifié le 11.04.2022

8 Protections des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains (P.E.NA.P.)

- Secteur « Franc lyonnais », approuvé par délibération du Conseil Général du Rhône en date du 14 février 2014, et confirmant sa dénomination par délibération du Conseil de la Métropole de Lyon en date du 11 mars 2024.

9 Réseaux de chaleur urbains

- Néant

10 Secteurs d'Information sur les Sols (S.I.S.)

- Néant

11 Périmètres des biens inscrits au patrimoine mondial (UNESCO)

- Néant

12 Taxe d'Aménagement Majorée (TAM)

- Néant

13 Périmètres de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité soumis au droit de préemption commercial et artisanal

- Délibération du Conseil Municipal en date du 15 mars 2012